

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2016

PRESENTS : DHAINÉ Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, MAHEY Alain, MENU Michèle, ROCHER Michel, ROMESTANT Richard, CHAZALON Florence.

POUVOIRS :

LEMMENS GUY à ROMESTANT RICHARD
DALZON Michel à ROCHER Michel,
REYNAUD Angélique à MAHEY Alain,

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Désignation du Secrétaire de Séance : Chazalon Florence

Monsieur le maire demande de prendre en compte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

- **Mise en sens unique accès école**
- **Travaux logement communal école**
- **Financement de la future caserne de pompiers**
- **Acquisitions foncières**
- **Convention avec le collège de Joyeuse**

1- Traversée de MAISONNEUVE

Le dossier de demande de subvention doit être complété. Il manque le plan de financement pour lequel le conseil donne un avis favorable à l'unanimité. Le conseil donne aussi un avis favorable unanime pour autoriser le maire à signer une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le département. Le département participera pour 110 250€ sur un montant total de 298 000€ concernant les travaux d'aménagement dans la partie basse de Maisonneuve.

2- Sirène d'alerte

La sirène d'alerte sera installée sur le toit des ateliers communautaires. Le conseil, à l'unanimité, autorise la signature de la convention.

3- Règlement activités périscolaires rentrée 2016

Le règlement des activités périscolaires, de la restauration scolaire et de la garderie a été revu. Les horaires du périscolaire sont modifiés après acceptation des services académiques.

Le règlement sera adressé aux parents pour validation avant la fin de l'année scolaire en cours. Il est proposé de faire passer le brevet de secourisme aux deux agents municipaux.

4- Estimation bâtiments communaux

Le maire fait part au conseil des estimations de deux propriétés de la commune réalisées par l'agence Teissier des Vans. Une rencontre est prévue avec Ardèche Habitat.

5-Zones blanches

Le maire a fait visiter au prestataire de téléphonie mobile référent pour Rhône Alpes, différents endroits de la commune pour installer une antenne. Le conseil propose que l'Etat soit maître d'ouvrage. Des devis vont être demandés pour l'alimentation électrique.

6-Caserne des pompiers

A l'unanimité, le conseil accepte la modification des statuts pour donner les compétences à la communauté des communes pour le financement de la future caserne des pompiers à Lablachère.

7- Rénovation du logement école

Christian Faugier présente différents devis concernant la rénovation du logement situé au-dessus de l'école. Des dossiers de subvention ont été déposés auprès du conseil départemental, du pays d'Ardèche méridionale et du SDE 07. Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour lancer le chantier.

8- Sens unique chemin de l'école

Une étude a été réalisée par les services d'ingénierie du département. Compte-tenu de l'étroitesse du chemin des esparots, il est impossible d'instaurer un sens unique pour tous types de véhicules. Le conseil décide d'abandonner le projet.

9-Convention collège

Le conseil délibère favorablement pour prendre en charge les repas des élèves lors de la visite du collège.

10-Achat d'un diable

Michel Rocher présente deux devis. Le conseil décide d'acheter un diable pour un montant de 134.90 euros.

11- Acquisitions foncières

Il est proposé d'étudier la possibilité d'apporter une aide à deux jeunes agriculteurs par la mise à disposition de terres agricoles. La commune se porterait acquéreur de 9ha de landes au Blachas. Un bail agricole serait proposé aux deux agriculteurs. Le maire est autorisé à signer une promesse d'achat.

Fin du Conseil Municipal à 20h30.